



Séance du conseil municipal du 19 mars 2021

Compte-rendu

(Conformément à l'article L 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Conseil Municipal de la commune de COIMÈRES, dûment convoqué le lundi 15 mars 2021, s'est réuni à la salle multi-activités sous la présidence de Monsieur Jean Claude MORIN, Maire de Coimères, à dix-neuf heures.

Présents :

M. MORIN Jean Claude, RIVIER Alexis, Mmes ROUSSEAU Josette,
Mmes BIENAIME Joëlle, DELAS Patricia, DUFLET Francette, SEYMOUR Evelyne,
MM. DERNONCOURT Arnaud, ROUSSEAU Patrick, SANCHEZ Alejandro, VERGNAUD Laurent

Absents excusés : Mmes HAZERA Rajaa, MAGNAUDET Chantal,
MM. COSTENTIN Loïc, DÉGUDE Pascal

Secrétaire de séance : M. RIVIER Alexis

1- Délibération n° 2021_009 : Vote du Compte Administratif 2020

Le compte administratif de l'exercice 2020 est voté comme suit :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSES ou DEFICIT	RECETTES ou EXCEDENTS	DEPENSES ou DEFICIT	RECETTES ou EXCEDENTS	DEPENSES ou DEFICIT	RECETTES ou EXCEDENTS
Résultats reportés		94 986,77 €	118 184,28 €			
Opérations de l'exercice	698 234,45 €	745 482,22 €	582 434,54 €	620 068,62 €		
TOTAUX	698 234,45 €	840 468,99 €	700 618,82 €	620 068,62 €		
Résultat de clôture		142 234,54 €	80 550,20 €			61 684,34 €
Reste à réaliser			38 958,77 €	48 823,23 €		9 864,46 €
TOTAUX CUMULES						
RESULTATS DEFINITIFS		142 234,54 €	70 685,74 €			71 548,80 €

2- Délibération n° 2021_010 : Approbation du Compte de Gestion présenté par le Trésorier Principal

Compte de gestion approuvé ; aucune observation, ni réserve.

3- Délibération n° 2021_011 : Demande de subvention pour la réhabilitation du bâtiment de la boulangerie au titre de la DSIL (Dotation de Soutine à l'Investissement Local)

- Adoption de l'opération de réhabilitation du bâtiment communal de la boulangerie
- Approbation du plan de financement prévisionnel suivant :

Sources	Montant	Taux
ETAT – DSIL	141 540.35 €	31.82 %
CONSEIL REGIONAL-Cluster Ruralité	30 336.00 €	6.82 %
DEPARTEMENT GIRONDE	114 653.50 €	25.77 %
S/TOTAL Subventions publiques	286 529.85 €	64.41 %
Fonds propres	158 311.25 €	35.59 %
S/TOTAL Autofinancement	158 311.25 €	35.59 %
TOTAL HT	444 841.10 €	100.00 %

- Demande de la subvention DSIL d'un montant de 141 540,35 € à l'Etat.

4- Délibération n° 2021_012 ; Subvention DÉPARTEMENT – Local commerce et logement du commerçant

Demande d'une subvention d'un montant de 107 496 € au Département de la GIRONDE.

5- Délibération n° 2021_013 : Subvention DÉPARTEMENT – Local associatif

Demande d'une subvention d'un montant de 7 157,50 € au Département de la GIRONDE.

Fait à Coimères, le 26 avril 2021